



FORMULE DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES
DES ÉLUS MUNICIPAUX
ARTICLES 357 ET 358 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET
LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LRQ c. E-2.2)

Je, Milanie Dupresne

domicilié(e) au, 1169, avenue du Parc, St-Jean-sur-Richelieu
en ma qualité de membre du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, déclare J2W1N2
par la présente:

1. Que j'occupe l'(les) emplois(s) suivant(s) : (identifier l'(les) emploi(s) concerné(s) ainsi que l'(les) employeur(s))

Adjointe au Président Tremcar
marketing et communication

2. Que j'occupe le(s) poste(s) d'administrateur suivant(s) : (identifier le (les) poste(s) d'administrateur et l'(les) organisme(s) concerné(s))

Présidente Festival de montgolfiers
Représentante ville sur les différentes comités :
SDVST, Tourisme St-Jean-sur-Richelieu et région,

3. Que j'ai contracté des emprunts dont le solde, en principal et intérêts, excède 2 000 \$, auprès de(s) personne(s) ou organisme(s) suivant(s) (à l'exception des institutions financières) : (identifier la (les) personne(s) ou organisme(s) concerné(s))

Ø

4. Que j'ai accordé des prêts dont le solde, en principal et intérêts, excède 2 000 \$, aux personnes suivantes (à l'exception des membres de ma famille immédiate) ⁽¹⁾ :

Ø

5. Que je possède des intérêts pécuniaires dans la (les) personnes(s) morale(s), société(s) ou entreprise(s) suivante(s), susceptible(s) d'avoir des marchés avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ou avec tout organisme municipal dont je fais partie :

Ø

6. Que je possède des intérêts pécuniaires dans les immeubles suivants, lesquels sont situés sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et/ou de la Municipalité régionale de Comté du Haut-Richelieu :

169, avenue du Parc St-Jean-sur-Richelieu
490, 3^e rang St-Jean-sur-Richelieu
180-184, 4^e avenue, St-Jean-sur-Richelieu

En foi de quoi, j'ai signé à Saint-Jean-sur-Richelieu,

Ce 4 ^e jour du mois de decembre 2018

Milanie Dapune
Signature

En vertu de la Loi, la déclaration ne mentionne pas les informations suivantes :

- 1°- La valeur des intérêts y énumérés;
- 2°- Le degré de participation du membre du Conseil dans les personnes morales, sociétés ou entreprises;
- 3°- L'existence de sommes déposées dans un établissement financier;
- 4°- La possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

(1) On entend, par membre de la famille immédiate, le (la) conjoint (conjointe) du membre du Conseil municipal, un de ses enfants à charge ou un enfant à charge de son (sa) conjoint (conjointe).